



Voisin bruyant a toute heure

Par **okifu**, le **25/07/2008** à **21:37**

bonjour une personne a hacheter une chambre au dessus de mon appartement et il a fait faire quelque petit travaux et a comencer a louer au debut il etait 3 ou 4 mais maitenant cet passer a 7 OU 8 avec des lits superposer et il sont de plus en plus bruyant et quand je monte pour dire quil fasse moin de bruit il dise oui oui et il font que comme sil ne parlait pas le francais et sa devient penible a force ma question est esque le coproprietaire a le droit de louer a 7ou 8 personnes

Par **Mike46**, le **27/07/2008** à **13:16**

Bonjour,
je vous conseils d'informer le syndic de votre immeuble de ces nuisances, dans un premier temps via une lettre simple puis par courrier recommandée. De plus si cette situation persiste n'hésiter pas à faire des mains courantes auprès des forces de l'ordre ce qui permettra au syndic de pouvoir au mieux défendre vos intérêts.
Cordialement